

The logo for Iffendic, featuring a stylized figure in red and blue above the word 'Iffendic' in a red, cursive font.

Été 2018

RÈGLEMENT

# Dispositif Argent de poche

A small image of a Euro coin is placed over the letter 'o' in the word 'poche'.

La Municipalité d'Iffendic propose aux jeunes de 16 à 18 ans une opération Argent de poche programmée durant l'été 2018.

## LE PRINCIPE

« Argent de Poche » est un dispositif qui permet à un jeune Iffendicois, en échange de travaux dans la commune, d'obtenir une indemnité...

Des missions ont été répertoriées dans les différents services de la commune : médiathèque, restauration municipale, services techniques...

Ainsi en échange de travaux, les jeunes obtiennent une indemnité (limitée par l'URSSAF) de 15 € pour 3 heures (plus une pause réglementaire de ½ heure).

Pendant cette demi-journée, les jeunes intègrent l'équipe communale et sont encadrés par un agent-tuteur qui les guide dans leur mission. Chaque mission fait l'objet d'un contrat de participation. Les volontaires émettent un souhait pour les dates mais ne choisissent pas la nature de la mission. Chaque mission donne lieu à une évaluation de la part de l'encadrant et du jeune.

## A QUI S'ADRESSE T-IL ?

Uniquement aux jeunes Iffendicois qui ont plus de 16 ans et moins de 18 ans le premier jour de l'intervention.

## QUAND ?

Le dispositif se met en place cet été du **09 juillet au 31 août 2018**

## POUR POSTULER ?

Téléchargez une fiche de candidature ou retirez-la à la Mairie.

Le dossier complet devra être déposé pour le **30 avril 2018** au plus tard à la Mairie.

Rappel : les jeunes ont le choix des dates mais pas celui des missions.

## EN BREF

Être âgé de 16 à 18 ANS

Exécuter une mission pendant l'ÉTÉ 2018

3H30 DE TRAVAIL = 15 €/jour

Maximum 3 MISSIONS

CHOIX DES DATES de disponibilité mais pas des missions.

mairie

place de l'église - 35750 IFFENDIC  
T. 02 99 09 70 16 - Fax 02 99 09 77 09  
Courriel : mairie@iffendic.com

[www.iffendic.com](http://www.iffendic.com)





Été 2018

INSCRIPTION 1/4

# Dispositif Argent de poche

**Important : Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles. Les missions de 3h30 (soit une demi-journée 8h30 – 12h00 ou 14h00 – 17h30) sont indemnisées 15 €/mission. Le jeune peut se voir proposer un maximum de 3 missions.**

NOM : .....

Prénom : .....

Sexe (cochez) :  Masculin  Féminin

Date de naissance : .....

Adresse.....35750 IFFENDIC

Téléphone : 02 ..... ou/et 06.....

Courriel : .....@.....

Etablissement scolaire fréquenté : .....

Classe : .....

Autre situation : .....

Pièces à joindre :

- Dossier d'inscription
- Contrat de participation
- Justificatif de domicile
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Autorisation parentale
- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photocopie de l'attestation d'assuré social
- RIB au nom du jeune**

Fait à IFFENDIC, le

Signature  
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Cachet DATE  
(à apposer par la Mairie)





Été 2018



# Dispositif Argent de poche

Mes disponibilités du 09 juillet au 31 août 2018 (cocher les cases)

<b>»» Semaine 28</b> : du lundi 09 au vendredi 13 juillet 2018				
lundi 09	mardi 10	mercredi 11	jeudi 12	vendredi 13
<b>»» Semaine 29</b> : du lundi 16 au vendredi 20 juillet 2018				
lundi 16	mardi 17	mercredi 18	jeudi 19	vendredi 20
<b>»» Semaine 30</b> : du lundi 23 au vendredi 27 juillet 2018				
lundi 23	mardi 24	mercredi 25	jeudi 26	vendredi 27
<b>»» Semaine 31</b> : du lundi 30 au vendredi 3 août 2018				
lundi 30	mardi 31	mercredi 1	jeudi 2	vendredi 3
<b>»» Semaine 32</b> : du lundi 6 au vendredi 10 août 2018				
lundi 6	mardi 7	mercredi 8	jeudi 09	vendredi 10
<b>»» Semaine 33</b> : du lundi 13 au vendredi 17 août 2018				
lundi 13	mardi 14	mercredi 15	jeudi 16	vendredi 17
<b>»» Semaine 34</b> : du lundi 20 au vendredi 24 août 2018				
lundi 20	mardi 21	mercredi 22	jeudi 23	vendredi 24
<b>»» Semaine 35</b> : du lundi 27 au vendredi 31 août 2018				
lundi 27	mardi 28	mercredi 29	jeudi 30	vendredi 31



# Dispositif Argent de poche

## AUTORISATION PARENTALE - 2018

Pour les mineurs, à faire remplir impérativement par les parents ou le tuteur légal.

En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra pas être pris en compte.

Madame, Monsieur,

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel mon enfant s'engage :

- La commune d'IFFENDIC ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire.
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- La commune d'IFFENDIC s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Autorise mon enfant : .....

NOM : .....

Prénom : .....

Domicilié(e) : .....35750 IFFENDIC

A participer à l'opération « argent de poche ».

Dans le cadre des chantiers « argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

- Autorise les prises de vue de mon enfant
- Refuse les prises de vue de mon enfant

Fait à IFFENDIC, le

Signature  
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)



# Dispositif Argent de poche

## CONTRAT DE PARTICIPATION - 2018

Ce contrat est un engagement de votre part, mais également de la part de la collectivité, à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées.

Lisez-le attentivement avant de la signer.

### Concernant la ponctualité

- J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage du chantier ne sera pas acceptée à y participer.
- Je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.

### Concernant la périodicité de l'activité

- L'activité « argent de poche » se déroule pendant les vacances scolaires sur un temps de 3h30 comprenant une pause d'une demi-heure.

### Concernant la réalisation des chantiers

- Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements adaptés à la nature des chantiers qui me sont confiés.
- Etant indemnisé(e) pour une tâche à laquelle je dois me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, l'usage des téléphones portables ainsi que des baladeurs, MP3,... est strictement interdit. En conséquence, les téléphones portables devront être placés sur répondeur.

### Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les chantiers

- Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
- Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants.
- Je reste poli(e) avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les autres participants au chantier.

Fait à IFFENDIC, le

**LE DOSSIER COMPLET  
EST A DEPOSER A LA MAIRIE AVANT  
LE 30 AVRIL 2018.**

Signature  
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)